

Cadre éthique et social



Fondée en 2002, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) est une organisation à but non lucratif chargée d'assurer la gestion à long terme sûre des déchets radioactifs de moyenne et de haute activité du Canada, d'une manière qui protégera les gens et l'environnement pour les générations à venir.

La SGDN est guidée depuis plus de 20 ans par une équipe dévouée de scientifiques et d'ingénieurs de calibre mondial ainsi que par des détenteurs du savoir autochtone, qui élaborent ensemble des solutions innovantes et collaboratives pour assurer la gestion des déchets nucléaires.

Élaboré en 2004, le Cadre éthique et social de la SGDN repose sur les travaux d'une Table ronde sur l'éthique qui a été chargée de cibler des normes éthiques et de les organiser en un cadre pour guider le travail de la SGDN. À la SGDN, nous nous efforçons d'intégrer l'éthique dans toutes nos activités afin de veiller à ce que notre travail respecte les normes éthiques les plus élevées.

Depuis que nous avons commencé à mobiliser les peuples autochtones et les Canadiens, nous utilisons ce cadre pour orienter notre collaboration avec les collectivités et notre prise de décisions. Cela se reflète dans nos programmes et nos politiques. Parmi ceux-ci, se retrouvent notamment notre Énoncé sur la durabilité, notre Déclaration sur l'eau, notre *Politique sur le savoir autochtone*, notre *Politique sur la réconciliation* et notre *Processus de sélection d'un site proposé pour le second dépôt géologique en profondeur canadien de déchets radioactifs*.

Ce Cadre éthique et social est considéré comme un document évolutif. Nous le révisons de temps en temps à mesure que notre travail et le monde évolueront, en tenant compte des développements dans les sciences et la technologie, de l'avis des collectivités et du public, du savoir autochtone, de l'évolution des valeurs sociétales et des changements dans les politiques publiques.

Principes éthiques

Les principes éthiques constituent le fondement de notre travail, autant les procédures de mobilisation et de prise de décisions que nous utilisons que les décisions que nous prenons :

- » Le respect de la vie sous toutes ses formes, y compris les êtres humains et autres créatures sensibles, et la minimisation des dommages sociaux et environnementaux dans tous nos travaux.
- » Le respect pour les générations futures d'êtres humains, des autres espèces et de la biosphère dans son ensemble.
- » Le respect des peuples et des cultures.
- » La justice entre les groupes, les régions et les générations.
- » L'équité envers toutes les personnes concernées.
- » La sensibilité aux différences de valeurs et d'interprétations que différentes personnes et différents groupes apportent au dialogue.

Questions éthiques

La SGDN réfléchit publiquement aux processus que nous utilisons et aux décisions que nous prenons, à l'aide d'un cadre de questions qui nous aident à respecter nos principes éthiques. Ces questions définissent les valeurs, les principes et les enjeux fondamentaux inhérents à notre travail et comprennent à la fois les procédures utilisées et les décisions prises.

Procédures de la SGDN

Le respect de l'éthique signifie que :

- » Les bonnes personnes participent à la prise de décisions.
- » Notre engagement, nos délibérations et nos décisions reposent sur des principes éthiques.
- » Nous pouvons justifier nos choix lorsque les faits sont contestés ou inévitablement incertains.

Les questions éthiques pertinentes relatives aux procédures de la SGDN comprennent notamment :

- Q. 1** Qui devrait participer à la prise de décisions?
- Q. 2** Quels principes devraient guider la mobilisation, les délibérations et la prise de décisions?
- Q. 3** Quels sont les faits contestés ou inévitablement incertains, et comment devrions-nous en tenir compte dans la prise de décisions?

Ces questions générales soulèvent d'autres questions plus spécifiques :

- Q. 4** Menons-nous nos activités d'une manière appropriée pour élaborer des politiques publiques dans une société libre, pluraliste et démocratique? Plus particulièrement, nos activités sont-elles ouvertes, inclusives et équitables pour toutes les parties, ce qui donne à tous ceux qui s'intéressent à la question l'occasion de faire entendre leur point de vue et d'en tenir compte lorsque nous prenons nos décisions?
- Q. 5** Les groupes qui souhaitent nous faire part de leur point de vue reçoivent-ils l'aide dont ils ont besoin pour présenter leur cas efficacement? Les décisions seront-elles prises par des partenaires dont les ressources et les connaissances sont équitables?
- Q. 6** Nos délibérations et nos décisions sont-elles fondées sur les connaissances actuelles, plus particulièrement les sciences naturelles, les sciences sociales, le savoir autochtone et l'éthique, qui sont pertinentes pour la décision à prendre, et pour effectuer une évaluation et prendre une décision à la lumière de ces connaissances? De même, les limites de l'état actuel des connaissances, comme les lacunes et les domaines d'incertitude, ont-elles été cernées publiquement et l'interprétation de leur importance a-t-elle été discutée et justifiée publiquement?
- Q. 7** Devons-nous justifier nos décisions et nos recommandations? En particulier, lorsqu'un équilibre est établi entre un certain nombre de considérations concurrentes, une justification est-elle donnée pour l'équilibre choisi?
- Q. 8** Agissons-nous conformément à l'approche de précaution, qui vise d'abord à éviter les préjudices et les risques de préjudice, puis, si le préjudice ou le risque de préjudice est inévitable, impose le fardeau de prouver que le préjudice ou le risque est justifié sur le plan éthique par ceux qui décident de l'imposer?
- Q. 9** Conformément à la doctrine du consentement éclairé, les personnes qui pourraient être exposées à un préjudice ou à un risque de préjudice (ou à d'autres pertes ou limitations) sont-elles pleinement consultées et sont-elles disposées à accepter sans contrainte ce qui leur est proposé?

Décisions de la SGDN

Les questions éthiques pertinentes relatives aux décisions de la SGDN comprennent notamment :

- Q. 10** Notre processus décisionnel reflète-t-il le respect de la vie, quelle que soit sa forme, où qu'elle se produise et à quel moment elle existe (maintenant et dans un avenir prévisible)?
- Q. 11** Des efforts raisonnables sont-ils déployés pour déterminer, dans la mesure du possible, les coûts, les préjudices, les risques et les avantages des options envisagées, y compris non seulement les coûts financiers, mais aussi les coûts physiques, biologiques, sociaux, culturels et éthiques (atteinte à nos valeurs)?

**Pour plus d'informations,
veuillez contacter :**

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 4^e étage
Toronto (ON) M4T 2S3, Canada
Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966
Courriel : contactus@nwmocanada.ca
Site Web : nwmocanada.ca

   @LaSGDN
 /company/nwmocanada

